

DU 4EME TRIMESTRE

En distanciel

Cette formation vous permettra de revenir en détail sur l'actualité sociale au sens large du 4^{ème} Trimestre 2021.

Un avocat, spécialiste en droit social, partagera son expérience et son analyse de l'actualité législative et jurisprudentielle du dernier trimestre permettant aux participants d'en tirer les enseignements pratiques et les règles à mettre en place.



Jeudi 9 décembre 2021

de 9h00 à 13h00



Barthélémy Avocats

Visioconférence



TARIF

325 € HT - abonnés

355 € HT - non abonnés

Par participant et par session

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ



Pour plus d'informations :

de 9h00 à 17h00

montpellier@barthelemy-avocats.com

04 67 22 10 00

[Inscrivez-vous ici](#)

Objectifs

- Permettre une acquisition régulière des connaissances.
- Favoriser le maintien à niveau des compétences des participants en matière de droit du travail et de la protection sociale.
- Tirer les conséquences pratiques de gestion des relations.

Pré-requis

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail et plus particulièrement amenée à négocier des accords d'entreprise dans ses activités professionnelles

Public concerné

Chefs d'entreprise ou d'établissement, DRH/RRH, Responsables des relations sociales, Juristes

Une formation animée par :



Laurent Errera

Avocat associé
Barthélémy Avocats

PROGRAMME

En distanciel

Contenu

Laurent Errera, avocat associé Barthélémy Avocats, vous présentera toute l'actualité sociale du 4^{ème} trimestre 2021.

Seront notamment abordées :

- l'étude et l'analyse des derniers textes législatifs règlementaires,
- l'étude et l'analyse des dernières jurisprudence pouvant impacter votre pratique professionnelle, permettant un enrichissement de vos connaissances en matière de droit social.

Sur chacun des thèmes abordés, vous pourrez bénéficier d'un échange d'expériences entre l'ensemble des professionnels présents (Directeurs, Directeurs des Ressources Humaines, Juristes...

Moyens et méthodes pédagogiques

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours est remis aux stagiaires. Ce support est à la fois théorique, présentant les règles légales applicables et leur évolution, et pratique. Des exercices pratiques seront réalisés en cours de session et en fin de formation pour valider les acquis du stagiaire.

Le + pédagogique

Apport d'une vision pratique et pragmatique.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 15 personnes afin de favoriser les échanges.

Suivi et évaluation

Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire.

Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action formation.

FICHE D'INSCRIPTION

En distanciel

Titre de la Formation : Actualités Sociales du 4^{ème} trimestre - jeudi 9 décembre 2021

Entreprise (Raison Sociale) :

Représenté par M / Mme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Email : Nombre de salariés :

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....
.....
.....
.....

Inscription au bénéfice

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

Paiement

Règlement de la facture par l'entreprise Règlement de la facture directement par l'organisme

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressé la facture et la convention de formation (en l'absence d'informations, ces documents seront établis au nom de la société)

.....
.....

Envoyer ces documents à l'entreprise Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise